



RTC Houdinois : cycle de printemps 2023

Pour rappel, l'accès aux cours implique d'être ou de se mettre **en ordre d'assurance** : les jeunes non assurés pour la deuxième séance se verront refuser l'accès aux terrains sauf preuve de paiement. Nous déclinons toutes responsabilités en cas de non-respect de l'obligation de se mettre en ordre d'assurance (25€/enfant et 35€/adulte).

Le paiement du cycle (hors assurance) est à effectuer auprès du moniteur lors de la première séance.

Si vous désirez de plus amples informations, vous pouvez contacter Bruno MEUNIER au 0479/851711 ou par mail meunier_bruno@skynet.be

Bulletin d'inscription : cycle de printemps 2023

(à compléter en majuscule)

Je soussigné,
confirme l'inscription de mon fils, ma fille (1) au cycle de printemps 2023 organisé par le Royal Tennis Club Houdinois.

A ce sujet, je demande qu'il puisse suivre :

- 1h/semaine (1)
- 1h30 / semaine (1)
- 2 x 1h / semaine (1)
- 2 x 1h30 / semaine (1)
- Cours particuliers (1)

(1) Biffer la mention inutile

Choix du/des jour(s) (entourer) :

LUNDI – MARDI – MERCREDI – JEUDI – VENDREDI – SAMEDI - DIMANCHE

Coordonnées de l'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone (papa ou maman) :

E-mail (papa ou maman) :

